

Questions orales

[Français]

M. Chrétien: De plus, monsieur le président, il me fait plaisir de dire à la Chambre que si ces mesures sont approuvées, les gens pourront voir que dès le mois de janvier il y aura une coupure de taxes de \$100 pour les mois de janvier et février pour tous les contribuables à moyen et faible revenus, ce qui augmentera la demande au pays, et si je peux trouver le temps de travailler sur la formule des crédits d'impôt pour les entreprises qui vont engager de nouveaux employés, je pourrai le faire avant Noël. Mais j'espère, monsieur le président, que j'aurai le temps de m'y consacrer et de ne pas être obligé d'être encore perdant pendant plusieurs semaines à la Chambre parce que l'opposition ne veut pas faire adopter le bill C-11.

[Traduction]

M. Clark: Le ministre—qui refuse encore une fois de répondre à ma question—déclare que personne n'ajoute foi à ce que dit le gouvernement. Les gens ont bien raison de ne pas ajouter foi à ce qu'il dit. Les hommes d'affaires et tous les autres citoyens de notre pays n'ont vraiment aucune raison de croire que le gouvernement va agir pour relancer et diriger l'économie, surtout que le ministre persiste à ne pas vouloir nous dire ce qui figure à l'ordre du jour de la Chambre. Ma question . . .

M. Chrétien: J'invite fortement le député à se trouver à la Chambre lorsque je ferai mon exposé et à ne pas abuser du Règlement.

Des voix: Bravo!

Une voix: Assoyez-vous donc, vous n'êtes pas l'Orateur de la Chambre.

M. l'Orateur: Peut-être le chef de l'opposition pourrait-il poser sa dernière question supplémentaire.

M. Clark: Le ministre des Finances refuse d'abord de répondre aux questions qu'on lui pose, quitte ensuite à tenter de répondre à des questions qu'on ne lui pose pas. En refusant de nous dire quels sont les travaux de la Chambre . . . les ministériels font vraiment beaucoup de bruit en criant à tue-tête. Sans doute espèrent-ils ainsi empêcher l'opposition de poser des questions. Ils n'y arriveront pas.

Des voix: Bravo!

LA DATE DE LA MISE EN ŒUVRE DES CRÉDITS D'IMPÔT À L'EMPLOI

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Le ministre a parlé de crédits d'impôt à l'emploi. Cela fait longtemps qu'il en parle. N'importe quel ministre des Finances digne de ce nom aurait réussi, quelles que soient les pressions, à présenter un projet de loi à la Chambre des communes. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand il sera en mesure de soumettre au Parlement une proposition précise concernant ce crédit d'impôt à l'emploi et quand il présentera ce projet de loi à la Chambre? L'aurons-nous ce mois-ci, comme le premier ministre l'avait promis?

[M. Chrétien.]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Je serai en mesure de faire une déclaration à la Chambre à ce sujet une semaine après l'adoption du Bill C-11.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Ce que je voudrais que le ministre des Finances nous dise, c'est si le bill touchant les crédits d'impôt à l'investissement est prêt. Est-il en mesure de le déposer devant la Chambre des communes aujourd'hui ou demain, de manière à ce que les Canadiens désireux de connaître le contenu exact de cette mesure sachent ce que le gouvernement prépare, ou préfère-t-il avouer qu'il ignore comment régler la question?

● (1422)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, l'opposition savait depuis le mois de mars ce que contenait le budget du député de Rosedale. Les députés d'en face n'ont encore aucune opinion à ce sujet. Je sais exactement ce que ce bill contient et je ferai une déclaration devant la Chambre à ce sujet avant l'ajournement de Noël si le bill C-11 est adopté d'ici là.

M. Clark: S'agira-t-il d'un bill? Vous n'avez rien à proposer.

LE CHÔMAGE—LES RÉSULTATS DES CRÉDITS FISCAUX À L'INVESTISSEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances qui nous a avoué que certaines dispositions budgétaires étaient en vigueur depuis le 31 mars. L'une d'entre elles prévoit un régime de crédit aux investissements qui coûtera au gouvernement quelque 485 millions de dollars. Ce crédit aux investissements est une allocation de 5 p. 100 versée aux compagnies qui choisissent de s'en prévaloir. Le ministre dirait-il à la Chambre, puisque huit mois se sont déjà écoulés depuis l'annonce du 31 mars, dans quelle mesure il estime que ce crédit a donné de bons résultats? Dans quelle mesure a-t-elle servi d'encouragement? Combien d'emplois a-t-on créés au Canada à son avis, grâce à ce crédit d'impôt de 485 millions de dollars?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si le député trouve que ce crédit ne donne rien, il pourra s'y opposer au comité plénier cet après-midi.

M. Paproski: Pourquoi ne répondez-vous pas à la question?

M. Clark: Chrétien ne répond jamais aux questions.

LE CHÔMAGE—L'OPPORTUNITÉ DE SUBORDONNER À LA CRÉATION D'EMPLOIS L'OCTROI DE CRÉDITS FISCAUX À L'INVESTISSEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je regrette que le ministre n'ait même pas essayé de dire à la Chambre dans quelle mesure le crédit a aidé à réduire le chômage au Canada. Quand le comité plénier reprendra son étude du bill cet après-midi et que nous arriverons au crédit à l'investissement dont j'ai parlé, le ministre envisagerait-il de présenter un amendement indiquant clairement que l'octroi de ces crédits est subordonné à la création d'emplois, et s'appliquant aux nouvelles décisions d'investissement futur des sociétés?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur . . .